

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

N° du certificat : 717

N° de la norme : **BNQ 3680-905/2013-10-02**

N° du protocole de certification : **BNQ 3682-925/2009-05-04**

Date d'expiration : **2021-10-31**

Le Bureau de normalisation du Québec, ayant reconnu la conformité de fosses septiques préfabriquées :

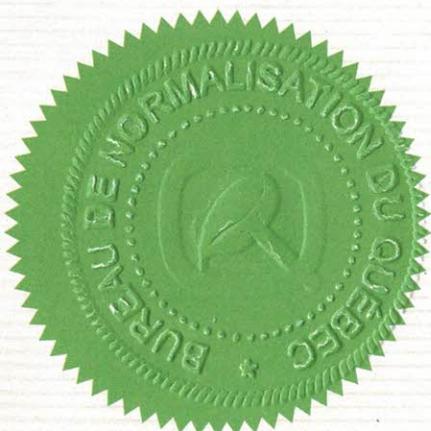
**capacités effectives : 2,3 m³, 2,8 m³, 3,4 m³, 3,6 m³, 3,8 m³, 4,7 m³ et 5,5 m³
avec préfiltre Tuf Tite EF-6 ou Polylok PL-122**

ainsi que l'aptitude du détenteur à fabriquer ces produits conformément aux exigences de la norme et du protocole de certification, délivre le présent certificat à :

XACTICS INTERNATIONAL INC.

3300, avenue Marleau, Cornwall (Ontario) K6H 6B5

Le présent certificat est délivré selon les règles précisées dans le document BNQ 9902-001. En foi de quoi, ont signé à Québec, le 24 octobre 2019.



Julie Conseiller, directrice des opérations
Bureau de normalisation du Québec

Marc Otis, ing.
Responsable de programme
Certification



Le présent certificat demeure la propriété du BNQ et doit lui être retourné s'il le demande.
La validité du présent certificat de conformité est vérifiable à l'adresse www.bnq.qc.ca/fr/clients-certifies.html.